

Boudry News

Editorial



L'engagement politique et associatif chez les jeunes et chez les autres aussi.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens

Quel plaisir pour un conseiller communal en fin de carrière de pouvoir faire le constat qu'une partie de notre jeunesse s'engage et se réveille.

D'une part, les jeunes sont dans la rue pour réagir et j'espère, surtout, pour agir afin que des actions efficaces soient menées en faveur de la sauvegarde de notre planète...ils ont même réveillé quelques vieux militants qu'on revoit à leurs côtés.

D'autre part devant vos fenêtres, les jeunes boudryens du collectif LAB, ont pris les choses en main pour amener un peu de vie dans notre belle cité. Ils ont envie d'y retrouver une certaine activité sociale ou simplement faire renaître le plaisir de se rencontrer. Ils ont déjà organisé plusieurs événements dont certains ont remporté un beau succès.

Chez eux souffle un vent d'énergie qu'on aimerait bien retrouver parfois dans les milieux politiques. Leurs esprits foisonnent d'idées et j'espère que les prochaines activités qu'ils mettront sur pied obtiendront auprès de vous le répondeur qu'elles méritent. Je tiens ici à les remercier pour ce qu'ils font.

Reste que maintenant, il faudra que le même allant habite une partie d'entre vous pour s'engager que ce soit au niveau associatif et surtout politique. Dans moins d'une année, nous nommerons nos nouvelles autorités communales. Au sein de tous les groupes politiques, l'inquiétude est de mise. Trouvera-t-on suffisamment de forces pour compléter les listes électorales afin d'être 41 au législatif et 5 à l'exécutif ? Engagez-vous, apportez vos idées, défendez vos positions...c'est aussi un bon moyen pour faire vivre notre Ville et Commune de Boudry.

Nous savons qu'une localité aussi importante que la nôtre mériterait autre chose qu'un exécutif de milice : faudrait-il passer à un Conseil communal partiellement professionnel ? Voilà certainement un des objectifs que certains groupes mettront dans leur futur plan de législature...beau sujet de réflexion à venir.

"Le fatalisme a des limites. Nous devons nous en remettre au sort uniquement lorsque nous avons épuisé tous les remèdes." a dit Gandhi.

Le premier remède n'est-il pas l'engagement ?

L'appel est lancé, non seulement aux jeunes, mais à tous, anciens Boudryens ou nouveaux habitants, votre commune a besoin de vous...alors, engagez-vous !

Jean-Michel Buschini
Président du Conseil communal



Annulé en cas de mauvais temps

Info : Laboudry@gmail.com

Prochains rendez-vous :

Jeudi 18 juillet : Start Fitness

Jeudi 29 août : Areuse

Jeudi 12 septembre : Château de Boudry

Jeudi 27 septembre : Plage de Boudry

ADMINISTRATION ET FINANCES

Comptes 2018

Lors de sa séance du 24 juin 2019, le Conseil général a approuvé à l'unanimité le rapport de gestion et les comptes 2018, documents que vous pouvez consulter sur le site internet de la commune : [www.boudry.ch/Politique/Conseil général/Rapports et procès-verbaux/Séance du 24 juin 2019](http://www.boudry.ch/Politique/Conseil_général/Rapports_et_procès-verbaux/Séance_du_24_juin_2019).

S'ils sont bénéficiaires cette année encore, à hauteur de CHF 63'326.22, ce résultat se situe bien en deçà des prévisions budgétaires (CHF 896'950.00) et cela en raison essentiellement de corrections sur des taxations de personnes morales ainsi qu'une forte diminution du revenu de l'impôt à la source.

Au-delà de ces mauvaises surprises, nous nous plaignons à constater que les dépenses ont été parfaitement maîtrisées, quand bien même les investissements consentis se trouvent plus importants que prévus, mais en l'occurrence il s'agit de rattrapage sur des projets repoussés les années précédentes (ou les investissements étaient plus faibles qu'escomptés).

Par ailleurs, notre dette a pu une fois encore être réduite de 1.3 millions de francs. Si elle se situe encore à un niveau élevé soit 43,7 millions, la tendance à la baisse est bien marquée et les objectifs du programme de législature seront atteints. Toutefois, cet endettement continue de peser lourd sur notre capacité d'investissement en regard de la législation sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC). Ces prochains exercices continueront d'être placés sous le signe de la rigueur et seuls les investissements indispensables pourront être envisagés.

On relèvera que l'ensemble de nos investissements ainsi qu'une importante part à la recapitalisation de la caisse de pension Prévoyance.ne ont pu être financés avec nos propres moyens, sans recours à des emprunts supplémentaires.

Enfin, ces dernières années nous ont permis de développer certains services, on pense immédiatement à l'accueil parascolaire avec l'inauguration en août dernier du nouveau bâtiment spécialement dédié à cette activité. Ce type d'investissement indispensable est directement lié à la forte augmentation de notre population de ces dernières années. Il représente toutefois un accroissement considérable des charges. Il faut en être conscients, il n'y a pas de nouvelle prestation sans coûts.

Compte tenu d'un certain nombre d'incertitudes concernant la fiscalité à l'avenir, c'est donc avec un optimisme mesuré que le Conseil communal entrevoit les premiers contours du budget 2020.

Jean-François de Cerjat
Administrateur communal

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Eclairage de la tour de Pierre



Dès cet été, la tour de Pierre sera dotée d'un nouvel éclairage afin de mettre en valeur cet édifice emblématique de Boudry.

De par sa position dominante au-dessus de notre ville et insérée dans les vignes, la tour de Pierre est une réelle carte de visite pour Boudry.

Ce projet a été développé en collaboration avec l'association du Caveau de dégustation et la commune.

Mathieu Guillaume-Gentil
Urbaniste communal

Infos pratiques

Le caveau est ouvert depuis début mai jusqu'à fin octobre

vendredi 17h00 à 20h30

samedi 17h00 à 20h30

dimanche 11h30 à 12h30

et 16h30 à 19h00

ou sur réservation : tél. 032 842 59 16



Midnight Littoral

Dès cet automne, les coaches du Midnight Littoral donnent rendez-vous à tous les ados de 12 à 17 ans des communes de Boudry et de Milvignes, à la halle de gymnastique de Vauvilliers, le samedi soir à 19h00.

Au menu : des soirées sportives !

Les derniers événements organisés avant la pause estivale ont attiré en moyenne une quarantaine d'enfants.

Les thèmes sont variés : parcours d'obstacles, slackline, jeux-concours, zumba, trampodunk, chill-zone et bien sûr tous les sports habituellement pratiqués en salle (basket, foot, badminton, anneaux, etc.)

Le kiosque a toujours un petit quelque chose à se mettre sous la dent (croque-monsieur, crêpes, hot dog) et des boissons.

Dates des soirées

- 14 septembre 2019
- 21 septembre 2019
- 26 octobre 2019
- 2 novembre 2019
- 9 novembre 2019
- 16 novembre 2019
- 23 novembre 2019
- 30 novembre 2019
- 7 décembre 2019



Un souffle nouveau au Château de Boudry

Suite au départ à la retraite de l'intendant du château de Boudry, l'Etat de Neuchâtel a réuni différents partenaires pour évoquer une nouvelle gestion du lieu.

A la suite de cette réflexion, les protagonistes les plus intéressés ont imaginé les contours d'une nouvelle organisation.

Le château est géré par une association dont les membres financent ou offrent des prestations.

Cinq partenaires ont consacré du temps, participé au financement et offert des prestations :

- le canton de Neuchâtel, propriétaire des lieux
- la ville de Boudry, commune siège
- Neuchâtel Vins et terroir
- la Compagnie des Vignolants
- le musée de la vigne et du vin

La nouvelle association a dans un premier temps revu les différents règlements, les tarifs de location et rouvert le château suite à l'engagement de deux coordinateurs qui ont la tâche d'organiser, de louer et d'exploiter le caveau.



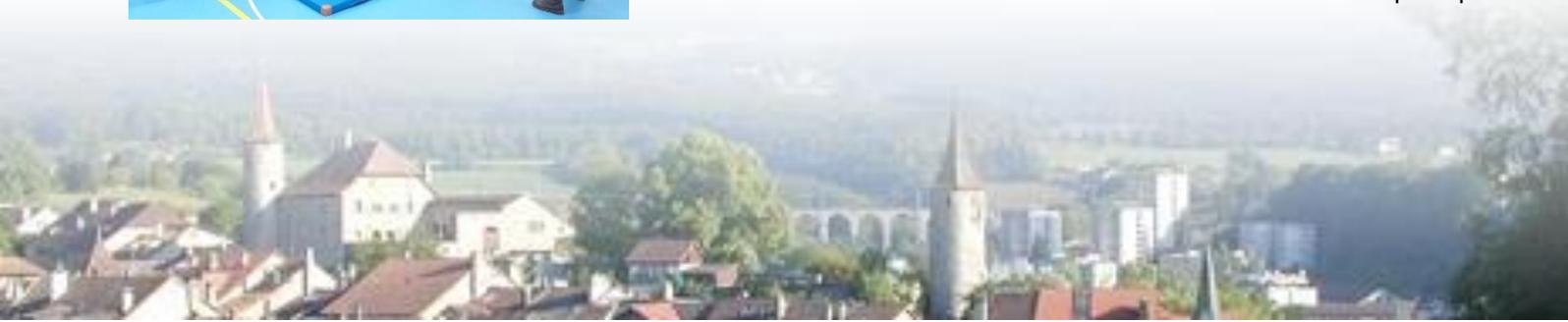
De g. à d. : M. L. Schmid et M. S. Paz Ruiz
Source : Olivier Baillod (Revue mensuelle LHI)

L'association travaille actuellement sur la promotion de ce lieu qui mérite une attention particulière : c'est une des icônes de Boudry.

Vous pouvez pour votre famille ou entreprise organiser un événement, une manifestation ou un congrès.

Les coordinateurs sont à disposition et les prestations et tarifs sont consultables sur le site du Château : www.chateaudeboudry.ch

Daniel Schürch
Dicastère de l'économie publique



SERVICES ADMINISTRATIFS

Horaire d'été

Du lundi 8 juillet au vendredi 16 août 2019 les guichets de l'Administration communale et du Service technique seront ouverts comme suit :

	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 – 11h30	fermé
Mardi	8h00 – 11h30	14h00 – 17h00
Mercredi	8h00 – 11h30	fermé
Jeudi	8h00 – 11h30	14h00 – 16h00
Vendredi	8h00 – 11h30	Fermé

Les services restent toutefois joignables par téléphone aux numéros usuels.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un excellent été.

Informations officielles

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le lundi 28 octobre 2019.

L'ordre du jour sera publié sur notre site internet, dans le Littoral Région, ainsi que sur Nemo News, l'app neuchâteloise.

Nous rappelons que toutes les séances du Conseil général sont publiques.

Commission de l'urbanisme

22 août, 19 septembre, 31 octobre et 5 décembre 2019

Les séances ont lieu dans la salle de réunion des Services techniques, route des Addoz 68.



Ont participé à la rédaction Madame et Messieurs les conseillers communaux :

Marisa Braghini
Jean-Michel Buschini
Jean-Pierre Leuenberger
Pierre Quinche
Daniel Schürch

ainsi que :

Tiziana Ellero
Carine Giauque
Nathalie Fagherazzi
Anne-Karine Renaud
Jean-François de Cerjat
Matthieu Guillaume-Gentil

Editeur :

Conseil communal de Boudry

Correspondance et administration :

Administration communale
Route des Addoz 68
2017 Boudry

tél : 032 886 47 20
fax : 032 886 47 46
courriel : commune.boudry@ne.ch

Internet : www.boudry.ch

Tirage : 3'055 exemplaires

